



Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication

## Histoire et développement de la COFAC

Notre association est née en 1999 sous le nom de la **Coordination des Fédérations et Associations Culturelles (CO.F.A.C.)** d'une volonté de placer les associations de culture au cœur des débats et des projets de la société d'aujourd'hui, à la croisée des chemins du patrimoine et de la création, dans l'esprit de l'éducation populaire et comme facteurs essentiels de lien social. La CO.F.A.C. est issue d'une ambition militante du **monde culturel associatif** de sortir de l'isolement et de la fragmentation pour formuler ses revendications et se doter d'une représentation collective.

La création de la CO.F.A.C. a été initiée par 16 fédérations et associations nationales œuvrant dans le domaine culturel :

- De la **musique** et de la **danse** (10 membres) : A Cœur Joie, Confédération Française des Batteries-Fanfaires, Confédération Musicale de France, Fédérations des associations de musiques et de danses traditionnelles, Fédération Nationale des Centres musicaux ruraux, Fédération nationale d'associations culturelles et d'expansion musicale, Jeune Ballet de France, Jeunesses musicales de France, Association nationale Enfance et Musique, Union des Fanfares
- Du **patrimoine** et des **musées** (3 membres) : Fédération des Écomusées et Musées des Sociétés, Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, Fédération nationale des associations de sauvegarde du patrimoine, désormais Patrimoine Environnement
- Du **cinéma** (1 membre) : Villes et Cinéma, désormais Territoires et Cinéma
- De **l'éducation populaire** (2 membres) : Fédération Sportive et Culturelle de France et La Ligue de l'Enseignement.

En mars 2004 la coordination change son nom afin de pouvoir accueillir les membres œuvrant dans la **communication** (radio, audiovisuel) et devient la **Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)**.

Jusqu'à 2011 la coordination a accueilli les fédérations du **théâtre** (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation et Fédération d'associations de Théâtre Populaire), de la **radio** (Confédération Nationale des Radios Associatives), de **l'éducation populaire** (Fédération Française de MJC, Confédération des MJC de France, Peuple et Culture, les Foyers Ruraux), ainsi que

la Fédération Française des Écoles de Cirque et la Fédération Française de Cinémas et Vidéo. La Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné rejoint la COFAC en 2012.

Dans cette période on note le départ de Jeune Ballet de France, de la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux, de la Fédération Nationale d'Associations Culturelles et d'Expansion Musicale, et de la Fédération Française des Écoles de Cirque, qui ont choisi d'autres d'orientations stratégiques. Le départ des Jeunesses Musicales de France a été quant à lui dicté par la restructuration du réseau.

En 2014, suite à une forte stratégie de développement, la COFAC a accueilli l'Union nationale REMPART, Maisons Paysannes de France, l'Association Nationale de Professeurs d'Art Dramatique, et la Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques. Deux membres, les Jeunesses Musicales de France et la Fédération Française des Écoles de Cirque, ont confirmé le souhait de la ré adhésion.

En 2015 deux nouveaux membres rejoignent la COFAC : la Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral, qui est devenue en 2017 Fédération Française de l'Enseignement Artistique, et la Fédération de l'Audiovisuel Participatif.

En 2017, la COFAC accueille la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités. Parallèlement, la COFAC a ouvert l'adhésion aux **membres associés**, œuvrant dans les champs culturel, patrimonial et de communication, qui ne peuvent prétendre à être Membres de droit de la COFAC tel que défini dans ses Statuts. Petites Cités de Caractère® devient le premier membre associé de la COFAC en 2020.

En 2019, l'Association Nationale des Étudiants Danseurs Et Musiciens, rejoint la COFAC. En 2021, c'est au tour de l'Association Inter-régionale des MJC qui compte 400 Maisons des Jeunes et de la Culture, jusqu'alors affiliées à la Fédération Française des MJC. Enfin, le Centre National des Centres de Formation de Musiciens Intervenants est devenu membre de la COFAC en janvier 2022.

## La COFAC en régions



En 2015, la COFAC a entamé un travail de réflexion sur le **développement des COFAC régionales** dans le cadre de la nouvelle réforme territoriale. Étant donné l'importance accrue des régions dans la nouvelle organisation territoriale, ce développement à un échelon régional constitue aujourd'hui l'une des orientations stratégiques de la COFAC.

Les associations culturelles, regroupées au sein de la COFAC, sont **les interlocuteurs et partenaires des Régions**. L'objectif de la COFAC est de renforcer le poids du monde de la culture au sein du Mouvement associatif en région et d'assurer une représentation des associations du champ culturel auprès des pouvoirs publics et notamment auprès de chaque Conseil régional.

**Huit COFAC régionales sont à ce jour constituées :** Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie.

La COFAC compte aujourd'hui 25 fédérations, représentant environ 40 000 associations de culture et de communication, et cherche à se développer dans l'équilibre des différents secteurs de la pratique culturelle déjà représentés (**musique, théâtre, patrimoine et musées, cinéma, vidéo, audiovisuel, écoles de cirque, festivals et festivités**). L'objectif fixé est d'augmenter le nombre de membres de la COFAC de façon à être constituée de membres représentatifs ayant une structure associative de bénévolat autour de la culture. Les fédérations ciblées sont celles du secteur **du patrimoine et du livre** (notamment les libraires indépendants, les maisons d'écrivains, les bibliothèques, et ceux qui œuvrent dans les festivals du livre), et **des fédérations musicales**.

## Nos membres :

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   | <b>ACJ</b> – A Cœur Joie  |   | <b>FFSAM</b> – Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées            |
|  | <b>AIR'MJC</b> – Association InterRégionale des Maisons des Jeunes et de la Culture |  | <b>FNCOF</b> – Fédération nationale des Comités et Organismes de Festivités  |
|  | <b>ANEDEM</b> – Association Nationale pour les Etudiants Danseurs Et Musiciens      |  | <b>FNCTA</b> – Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation |
|  | <b>anPad</b> – Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique               |  | <b>FSCF</b> – Fédération sportive et culturelle de France                    |
|  | <b>CFBF</b> – Confédération française des batteries-fanfares                        |  | <b>FUSE</b> – Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné                   |
|  | <b>CMF</b> – Confédération musicale de France                                       |  | <b>JMF</b> – Jeunesses Musicales de France                                   |
|  | <b>CNCFMI</b> – Conseil National des Centres de Formation de Musiciens Intervenants |  | <b>La Ligue de l'enseignement</b>  |
|  | <b>CNFR</b> – Confédération Nationale des Foyers Ruraux                             |  | <b>REMPART</b>   |
|  | <b>FATP</b> – Fédération d'Associations de Théâtre Populaire                        |  | <b>Territoires et cinéma</b>   |
|  | <b>FEMS</b> – Fédération des écomusées et des musées de société                     |  | <b>Peuple et Culture</b>   |
|  | <b>FFEA</b> – Fédération Française de l'Enseignement Artistique                     |  | <b>Petites Cités de Caractères</b>   |
|  | <b>FFEC</b> – Fédération Française des Écoles de Cirque                             |  | <b>UFF</b> – Union des fanfares de France                                    |
|  | <b>FFFSH</b> – Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques             |   |  |

La COFAC est membre du Mouvement associatif

Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF

COFAC